

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-349 du 19 octobre 1982

chargeant le Camarade Gratien TONAKPON
CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisa-
tion et de la Culture Populaire, de
l'intérim du Camarade Girigissou GADO,
Ministre des Travaux Publics, de la
Construction et de l'Habitat pour
compter du 20 octobre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin,

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 20 octobre 1982, le Camarade Gratien
TONAKPON CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture
Populaire est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics,
de la Construction et de l'Habitat pendant l'absence du Camarade
Girigissou GADO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 19 octobre 1982

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU